

Communiqué de presse

La Banque des Territoires accélère la transformation écologique de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône en Côte-d'Or

Auxonne, le 10 novembre 2022

La Banque des Territoires accompagne la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône avec deux Aqua Prêt d'un montant total de 4,5 M€ sur 40 ans pour financer les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la collectivité. En complément, la Banque des Territoires finance à hauteur de 50% une étude d'opportunité sur la création d'une cuisine centrale dans le cadre du projet alimentaire territorial.

Modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement

La Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône compte 35 communes pour 24 166 habitants. Elle a validé en mai 2022 un programme pluriannuel d'investissement sur la période 2022-2026 de 5,8 M€ sur le budget eau et de 4,1 M€ sur le budget assainissement, soit environ 10 M€ consacrés à ces enjeux.

L'investissement porte sur la création d'une unité de filtration à la station de potabilisation des Pointes à Auxonne, et des travaux sur les réseaux d'eau, notamment des travaux d'interconnexion entre Auxonne et Labergement-lès-Auxonne, et entre Athée et Auxonne. Ces travaux sont inscrits dans le schéma directeur sur la période 2022 - 2026 pour les communes d'Athée, Auxonne, Flammerans, Labergement-lès-Auxonne, Lamarche-sur-Saône, Magny-Montarlot, Poncey-lès-Athée et Villers-les-Pots. Le coût total des travaux s'élève à 7,2 M€, financé par un Aqua Prêt de la Banque des Territoires de 3 M€ indexé sur le taux du livret A sur 40 ans. Des subventions de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Département de la Côte-d'Or sont également accordées.

En complément, la Communauté de communes rénove les réseaux d'assainissement dans les communes où ils sont devenus les plus obsolètes : Auxonne, Lamarche-sur-Saône, Flammerans, Labergement-lès-Auxonne, Poncey-lès-Athée, Villers-les-Pots, Flagey-lès-Auxonne, Binges, Etevaux et Cléry, soit 10 communes. Ces travaux sont inscrits dans le schéma directeur sur l'assainissement de la Communauté de communes. Le coût total s'élève à 4 M€ financé par un Aqua Prêt de la Banque des Territoires de 1,5 M€ indexé sur le taux du livret A sur 40 ans. Des subventions de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de l'Agence de l'eau sont également accordées.

La fin des travaux sur les réseaux d'eau et assainissement est prévue en décembre 2024.

Etude sur la création d'une cuisine centrale mutualisée

La Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône est engagée au sein d'un Projet alimentaire territorial, labellisé niveau 1 par le ministère de l'Agriculture. Parmi les actions prioritaires, l'aménagement d'une cuisine centrale permettrait de réaliser un équipement répondant aux préoccupations d'intérêt général : accompagner la transformation écologique, consolider et développer la filière agricole locale, contribuer à l'action de santé publique et d'éducation en proposant aux scolaires une restauration de qualité.

Dans une logique partenariale de bassin de vie et d'activités agricoles, en bonne intelligence territoriale, la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise, la communauté de communes Rives de Saône et la commune de Chevigny-Saint-Sauveur ont souhaité être associées à la réflexion de mise en place d'un tel équipement mutualisé.

Le coût total de l'étude d'opportunité, de faisabilité et de programmation d'une cuisine centrale mutualisée s'élève à 54 175 €, cofinancé à hauteur de 50% par la Banque des Territoires, soit 27 087 €. Une subvention du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) est également accordée.

Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires précise : « *La Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée pour accélérer la transformation écologique avec des systèmes d'eau et d'assainissement performants, et des projets alimentaires durables et résilients. Nous accompagnons et finançons les réflexions des collectivités engagées en faveur d'une meilleure gestion de la ressource en eau, et d'une alimentation saine, accessible à tous et écologiquement vertueuse.* »

Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône ajoute : « *La Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône, dans le cadre de son projet de territoire, souhaite promouvoir un avenir durable en se saisissant de l'enjeu de l'adaptation au changement climatique : la gestion de l'eau est une priorité absolue. Sécuriser son approvisionnement, diversifier les ressources disponibles, améliorer sa qualité, réduire le gaspillage en améliorant la performance des réseaux, réduire l'empreinte environnementale des eaux usées constituent des projets de tout premier ordre pour notre territoire. Il en est de même de la construction d'une stratégie alimentaire à travers le PAT (projet alimentaire de territoire) : structurer les filières agricoles pour nos producteurs à travers des circuits courts et contribuer à la mise en service d'une cuisine centrale pour rapprocher le produit et l'assiette des enfants dans nos cantines contribuent au développement économique tout en promouvant des projets plus vertueux pour notre environnement.* »

Ces conventions ont été signées par Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, et Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône.

À propos de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône

Issue de la fusion des Communautés de communes « Auxonne Val de Saône » et « du Canton de Pontailier-sur-Saône », la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône a été créée le 1^{er} janvier 2017.

Elle rassemble 35 communes et 24 000 habitants, sur une superficie totale de 384 km².

Ses services s'organisent autour des 3 pôles suivants : Attractivité, Solidarité et Cadre de vie :

- Attractivité : Culture, Économie et Tourisme ;
- Solidarité : Petite Enfance, Enfance/jeunesse et Services ;
- Cadre de vie : Déchets, PCAET, GEMAPI et Mobilité.

www.capvaldesaone.fr |  @capvaldesaone

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr


Contacts presse :

Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône

Marine BURGER ICHTERTZ : m.burger@capvaldesaone.fr – 03 80 27 03 20

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie GAUCHEY : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95

 [@BdT_BFC](#)